

## Les problèmes terminologiques de l'allergie

Amal Jammal

Volume 26, numéro 4, décembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003250ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003250ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jammal, A. (1981). Les problèmes terminologiques de l'allergie. *Meta*, 26(4), 378-381. <https://doi.org/10.7202/003250ar>

## LES PROBLÈMES TERMINOLOGIQUES DE L'ALLERGIE

De toutes les branches de la terminologie médicale, celle de l'allergie est sans doute l'une des plus difficiles à appréhender et cela pour plus d'une raison.

Tout d'abord, la notion même d'**allergie** ne date que d'une époque relativement récente, puisque c'est en 1906 qu'un médecin autrichien, Clemens von Pirquet, proposait ce terme pour désigner les phénomènes cutanés ou autres, reliés à une soudaine production d'anticorps. Le mot **allergie**, dérivé du grec *allos* qui signifie *autre*, devait donc couvrir toute déviation — tout comportement autre — des réactions de l'organisme face à une substance étrangère. Par la suite, cette notion, passablement floue, devait être dans plusieurs cas remise en question, à la lumière des progrès accomplis dans la connaissance des phénomènes immunologiques.

Ainsi, comme le fait remarquer le docteur John Weisnagel, dans la préface du Vocabulaire de l'allergie<sup>1</sup>, des manifestations longtemps considérées comme allergiques ne peuvent plus être cataloguées comme telles. Exemple : la **dermite atopique**, l'« **allergie** » **gastro-intestinale**, l'**urticaire chronique**, etc. Pour plusieurs de ces états, la pathogénie demeure mystérieuse et les mécanismes immunitaires, qui sont fort complexes, non encore élucidés.

Le traducteur ou le terminologue qui s'aventure sur ce terrain mouvant de l'allergie doit s'attendre, de surcroît, à lutter contre les démons familiers de la langue médicale, auxquels n'échappe nullement la terminologie de cette spécialité. Il se trouvera probablement aux prises avec les faux synonymes, les problèmes d'éponymie et de désinence, les divergences « géographiques », les séries synonymiques exagérément longues, les emprunts injustifiés, etc.

À titre d'exemple, est-il **allergique**, **hypersensible** ou tout simplement **sensible** aux fraises, celui qui, après avoir mangé de ce fruit savoureux, voit apparaître sur son corps des taches spécifiques souvent accompagnées de prurit? En réalité, nombreux sont les auteurs, tant francophones qu'anglophones, qui utilisent indifféremment les mots **allergie**, **hypersensibilité** et **sensibilité** pour parler de ces manifestations pathologiques. Et pourtant, ces termes ne sont pas vraiment des synonymes, car si toute allergie est bien une manifestation d'hypersensibilité, toute hypersensibilité n'est pas nécessairement de nature allergique. Qu'il suffise pour nous en convaincre d'examiner leurs définitions respectives.

L'**allergie** peut se définir ainsi : « toute modification de la sensibilité de l'organisme à l'égard d'une substance capable de se comporter comme un antigène »<sup>2</sup>. C'est dire que toute allergie implique la formation d'anticorps en réaction à la présence de l'antigène.

L'**hypersensibilité**, pour sa part, est définie ainsi : « (une) augmentation de la sensibilité à un facteur ou à un agent exogène »<sup>3</sup>. Elle n'entraîne donc pas nécessairement une production d'anticorps. Autrement dit, on peut être hypersensible à une substance sans que celle-ci ne provoque la formation d'anticorps.

1. C. Carpentier et A. Jammal (1981) : *Vocabulaire de l'allergie*, Montréal, Linguatex.

2. C. Carpentier et A. Jammal, *op. cit.*, p. 7.

3. *Ibid.*, p. 39.

Elle entraînera d'autres réactions peut-être, mais pas forcément des réactions d'allergie.

Quant à la **sensibilité** qui, en allergie, peut avoir le sens d'excitabilité, son champ sémantique est encore moins délimité puisqu'elle se définit comme suit : « Propriété commune à toutes les cellules vivantes de réagir de façon spécifique aux excitations »<sup>4</sup>.

Il arrive que d'autres auteurs considèrent comme synonymes **allergie**, **anaphylaxie** et **atopie**. Or, entre les deux premiers termes, il existe un élément différentiel important, qui est le *degré de gravité* des manifestations, puisque l'**anaphylaxie** est une réaction allergique il est vrai, mais particulièrement violente et parfois même mortelle. Quant à l'**atopie**, c'est un état d'hypersensibilité d'*origine héréditaire*, prédisposant le sujet à des réactions allergiques à l'égard de certaines substances : le trait sémantique distinctif est donc ici le facteur *hérédité*.

Faux synonymes encore, puisqu'on les retrouve souvent confondus dans des travaux d'auteurs anglophones, les termes *basophil* (en français **granulocyte basophile**) et *mast cell* (en français **mastocyte** ou **labrocyte**). Ce sont en fait des cellules de constitutions très voisines, mais qui se différencient par le lieu où elles se trouvent, la première étant surtout présente dans les *tissus*, alors que la seconde se trouve principalement dans la *circulation sanguine*.

Un autre exemple de faux synonymes, où la partie est assimilée au tout : **pollinose** et **rhume des foins**. La **pollinose** est un ensemble de manifestations allergiques causées par le pollen de certaines plantes, alors que le rhume des foins n'est en fait qu'une de ces manifestations.

Les divergences géographiques constituent des pièges moins graves que les faux synonymes, mais tout aussi occultes. Qui avertira en effet le traducteur que tel état pathologique, appelé aux États-Unis *atopic dermatitis*, est plus connu en Grande-Bretagne sous le nom de *Besnier's prurigo* ; qu'il devient plus volontiers une **névrodermite généralisée** en traversant la Manche, pour redevenir une **dermite atopique**, ici, au Québec ? *Angioneurotic edema*, qui est une variété d'urticaire caractérisée par la formation d'infiltrations œdémateuses, se retrouve parfois dans des rapports américains sous le nom d'*angioedema*, alors que les auteurs français parleront plus volontiers de l'**œdème de Quincke**.

Les problèmes d'éponymie sont plus vicieux. Le **purpura de Schönlein-Henoch**, affection idiopathique de l'enfance et de l'adolescence, peut être cité dans un ouvrage sous le nom de **purpura capillarotoxique de Frank** et, dans un autre, sous l'appellation de **purpura rhumatoïde de Mathieu**. Lequel de ces messieurs est en définitive le parrain de la maladie ? Ailleurs, serait-il plus exact de parler de l'**œdème de Quincke**, de la **maladie de Bannister** ou de la **maladie de Milton** ? La **périartérite noueuse** s'appelle également **maladie de Kussmaul-Maier**, mais aussi **syndrome de Holzknrecht-Jacobson**. Les difficultés de cet ordre sont multiples et ne peuvent qu'ajouter au désarroi du traducteur.

Les problèmes de désinence pour leur part, quoique plus rares, ne sont pas négligeables. Un **sérum** peut-il être **allergique**, au même titre qu'une **personne**

4. A. Manuila, L. Manuila, M. Nicole, H. Lambert et coll. (1971) : *Dictionnaire français de médecine et de biologie*, 4 volumes, tome II, Paris, Masson et Cie.

**allergique** ou qu'une **maladie allergique**? Une personne allergique *souffre* d'allergie; une maladie allergique *a pour étiologie* l'allergie, alors qu'en fait le sérum «allergique» *provoque* l'allergie. **Sérum allergisant** ou **sérum allergène** paraît dans ce cas plus approprié.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner les inévitables faux amis, dont l'exemple le plus frappant est donné par le terme français **sensitisation**. Que le traducteur naïf traduise *sensitization* par **sensitisation** et le voilà encore une fois qui fait fausse route. En effet, la définition du terme anglais *sensitization* est la suivante :

1. The initial exposure of an individual to a specific antigen, resulting in an immune response; subsequent exposure then induces a much stronger (secondary or anamnestic) immune response. Said especially of such exposure resulting in a hypersensitivity reaction. 2. The coating of cells with antibody, as in complement-fixation tests and the Schultz-Dale test, as a preparatory step in eliciting an immunological reaction. 3. The preparation of a tissue or organ by one hormone so that it will respond functionally to the action of another<sup>5</sup>.

La définition du terme français **sensitisation** est tout autre :

Activation par une substance convenable de la coagulation d'une suspension colloïde. *Ling*. À ne pas confondre avec sensibilisation<sup>6</sup>.

L'équivalent français de *sensitization* serait plutôt **sensibilisation**, dont les deux acceptions correspondent aux deux premiers sens du terme anglais :

- 1) *In vivo* : administration d'un antigène susceptible de provoquer une réponse immunologique que révélera une seconde administration du même antigène.
- 2) *In vitro* : fixation d'un anticorps sur des cellules qui seront par la suite utilisées dans certains tests immunologiques, comme la réaction de fixation du complément ou la réaction de Schultz-Dale<sup>7</sup>.

Il nous faut encore souligner les ressemblances dangereuses qui font de certains termes, sinon de faux amis, du moins des amis douteux. Nous avons par exemple *serum sickness* ou **maladie sérique**, qui est une réaction d'hypersensibilité retardée survenant quelques jours après une réinjection de sérum antimicrobien ou antitoxique à base de sérum de cheval, auquel le sujet avait été sensibilisé lors d'une première injection. Il ne faut pas confondre cette expression avec la **maladie du sérum (de Rich)**, celle-ci étant une maladie expérimentale provoquée chez le lapin par l'injection de fortes doses de sérum de cheval. Ou encore *histamine-release test* (en français *épreuve de libération d'histamine*), méthode de quantification de l'histamine libérée par les granulocytes basophiles lors d'une réaction allergique, terme différent de *histamine-test* (en français *épreuve à l'histamine*), épreuve utilisée dans plusieurs explorations étrangères à

5. *Dorland's Illustrated Medical Dictionary*, 25th ed., Philadelphia, W.B. Saunders, 1974.

6. A. Manuila, et coll., *op. cit.*, tome III, p. 631.

7. C. Carpentier et A. Jammal, *op. cit.*, p. 78.

l'allergie, comme l'évaluation de la circulation artérielle dans un membre ou du pouvoir sécréteur de l'estomac, ou encore dans l'exploration diagnostique du phéochromocytome.

Commun dénominateur à toutes les branches de la terminologie médicale, l'orgie synonymique vient encore ajouter aux difficultés du traducteur. Que l'on songe par exemple à *angioneurotic edema* qui, à lui seul, compte 22 synonymes; son équivalent français, pour ne pas être en reste, en compte 13. Le terme anglais *rhumatoid arthritis* a au moins 8 synonymes et son équivalent français, la **polyarthrite rhumatoïde**, 14. Et le traducteur doit encore s'estimer heureux lorsqu'une certaine parenté entre les synonymes peut le mettre sur la voie, mais que dire par exemple de *reagin* dont un des synonymes est *homocytotropic antibody*? Ou de l'épidermolyse bulleuse toxique, synonyme de syndrome de Lyell?

Viennent enfin les emprunts de termes ou, pis encore, d'acronymes anglais. Certains de ces emprunts, inexplicables, agacent le traducteur, mais il ne peut rien contre eux parce que la science va vite et que le chercheur francophone qui doit soumettre son rapport ne s'embarrasse pas toujours de scrupules terminologiques et n'a pas le temps d'aller à la recherche du terme français qui désignerait la notion nouvelle recouverte par l'anglais. On a ainsi l'exemple de l'expression **SRS-A**, abréviation de **slow-reacting substance of anaphylaxis**, qu'on retrouve sous des plumes françaises utilisée telle quelle, soit **SRS-A**. Certes le traducteur ne serait pas en peine de lui forger un équivalent français : il pourrait proposer l'expression **substance anaphylactique à réaction lente** par exemple, qui serait aussi imprécise que l'anglais, mais qui aurait au moins le mérite de rendre un son bien de chez nous. Cependant, dans ce domaine en particulier, le traducteur — ou le terminologue — doit résister à la tentation des solutions rapides et attendre patiemment qu'une autorité en matière d'allergie veuille bien redresser la situation. Parce que, quoi qu'en dise Schopenhauer, pour qui « comprendre c'est devenir égal », quand il s'agit de cette usine infiniment complexe qu'est le corps humain, le traducteur, même s'il a réussi à *comprendre* ne devient pas *égal* et doit rechercher l'indispensable aval de celui qui *connait*, en l'occurrence l'allergologue. D'ici là, il rongera son frein et, si l'emprunt l'irrite outre mesure, il se dira qu'il souffre peut-être d'une nouvelle forme d'allergie, l'allergie aux emprunts injustifiés.

AMAL JAMMAL